Paris, le 4 Brumaire, IVe. année de la République.

B O U R E T,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

A SES CONCITOYENS

DU DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

CITOYENS,

RIEN ne garantit à l'homme probe, et qui a bien servi sa Patrie, qu'il obtiendra la confiance de ses compatriotes Ce sentiment ne se commande point, et il est rare que, dans des temps de factions, celui qui la mérite le mieux parvienne à l'acquérir, parce qu'il ne sait pas user des moyens tortueux, familiers à l'intrigue et à l'ambition; mais le cœur le plus désintéressé n'est point insensible aux attaques de la calomnie. Quelque mépris qu'inspirent ses auteurs, quelque facilité qu'il reste à un homme irréprochable pour en repousser les traits, son ame n'en est pas moins mortellement blessée.

Le bon Citoyen peut faire le sacrifice des récompenses, à l'espoir desquelles il a consacré ses veilles et ses peines; mais il ne peut jamais faire celui de sa réputation.

Telle est la position où je me trouve, mes Concitoyens : des lâches, des jaloux, et des ennemis, (car quel est l'homme de bien qui ne compte pas les siens ?) ont osé vous dire que les différentes missions, dont la Convention Nationale m'avoit chargé, m'ont procuré une immense fortune, et que, depuis cette époque, j'ai fait pour deux à trois millions d'acquisitions. Jamais plus atroce imposture n'est sortie de la bouche d'un calomniateur.

Je défie la plus perverse malveillance, je ne dis pas d'acquérir la moindre preuve, mais d'appercevoir même l'ombre d'un soupçon de ce genre, dans la conduite que j'ai tenue, lorsqu'avant et depuis le 9 Thermidor, j'ai rempli auprès de plusieurs Départemens (des ci-devant provinces de Normandie et de Bretagne), les vœux du Gouvernement; que j'y ai surveillé l'exécution des Lois et cherché à y affermir et à y faire aimer la république par tous les moyens qui étoient en mon pouvoir, sans avoir jamais employé la terreur.

On ne m'a pas vu m'y distinguer par un faste ridicule, et y exercer la dictature ou le proconsulat.

Vie frugale, conduite simple et modeste, activité continue aux devoirs de mes fonctions, actes de justice et d'humanité; voilà, mes Concitoyens, ce dont on peut vous rendre compte, si vous voulez le demander.

Ces Départemens ont reconnu mon zèle, et m'ont appelé à la nouvelle législature : d'autres de votre voisinage m'ont honoré de la même confiance.

La déclaration que j'ai faite de ma fortune à la Convention Nationale, dont la vérification est facile, vous prouvera que, loin d'avoir accrû mes moyens, votre première confiance a dû me coûter des sacrifices. Je ne les ai jamais comptés, quelques grands qu'ils aient été, et je puis assurer n'avoir ni posséder directement, ni indirectement, d'autres propriétés que celles situées dans la Municipalité de Riez; ce qui compose un bien foible patrimoine que je tiens de mon père.

J'ai dû, mes Concitoyens, provoquer votre attention sur la calomnie, dont j'ai été l'objet parmi vous, autant pour vous engager, par les informations les plus sévères, à justifier votre premier choix, que pour montrer à mes ennemis que je ne redoute pas leurs infâmes aggressions; qu'ami pur et constant de ma patrie, des lois et de l'humanité, je continuerai à les servir avec le même zèle, la même ardeur; et que, malgré l'effet de leurs suggestions auprès des habitans des lieux qui m'ont vu naître, votre Département ne cessera de trouver en moi un compatriote fidèle à ses principes, disposé à vous prouver, dans toutes les occasions, que les liens du sang, de l'affinité, du voisinage, l'amour de son pays natal enfin, seront toujours sacrés pour lui, et qu'en montrant sa reconnoissance aux Départemens qui l'ont réélu, les Basses-Alpes n'auront point à regretter les effets de son dévouement entier à toute la République.

Salut et Fraternité,

BOURET.